

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

MAGNY-LA-FOSSE

PLAN DE ZONAGE

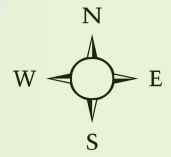
PLUI ARRETE LE 02/07/2025

PLUI APPROUVE LE 28/01/2026



URBYCOM

Echelle : 5000ème



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DU VERMANDOIS
RD 1044 - Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
03.23.09.50.51



Cimetière



Cavités souterraines



Installation agricole non classée

Limites de zones



Ua : Zone urbaine dense correspondant au centre ancien



A : Zone agricole



N : Zone naturelle



Ns : Secteur de la zone naturelle dédié aux équipements sportifs isolés

Éléments à protéger



Élément de patrimoine urbain à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme



Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme



Élément à protéger au titre de l'article L.151-38 du Code de l'urbanisme : Chemins



Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : Fossés

Zone inondable



Zones inondables issues de données communales



Axes de ruissellement

Patrimoine	
Numéros	Désignation
1	Calvaire
2	Cimetière
3	Cimetière
4	Monument aux morts
5	Eglise
6	Château